

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »  
DU 12 DECEMBRE 2023

L'an deux-mille-vingt-trois,  
le douze décembre,  
le Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,  
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 06 décembre 2023

Nombre de Conseillers :	
En exercice :	31
Présents :	24
Excusés représentés :	5
Excusés non représentés :	2
Absents :	0
Votants :	29

**PRESENTS** : Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, Mme BENABDESLAM, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET, Mme GOMEZ, Mme JANISSET, Mme JOLIVET, M. MARCON, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TARERAT, Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL,

**EXCUSES REPRESENTES :**

M. HAURY : Pouvoir donné à M. VIAL  
M. BUGNAZET : Pouvoir donné à M. MOLLE  
Mme CHALANCON-LYOTHIER : Pouvoir donné à M. DUFAURE DE CITRES  
M. BLANCHARD : Pouvoir donné à M. RIVET  
M. MARCEAU : Pouvoir donné à Mme ADJERIOU

**EXCUSEES :**

Mme VINSON  
Mme VILLEVIEILLE

**n° 20231212\_D\_123**

**Commission :**  
**Finances -**  
**Mutualisation**

**Objet : Budget**  
**Général : Décision**  
**Modificative n°2**

Madame Julie TARERAT a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le 2ème Vice-Président en charge de la commission Finances-Mutualisation propose au conseil communautaire de bien vouloir approuver la décision modificative n° 2 du Budget Général dont les écritures sont reprises dans le tableau ci-joint concernant :

- Un ajustement des crédits pour la comptabilisation des écritures d'amortissement des immobilisations d'un montant de 3 000 €,
- Un ajustement des crédits pour la comptabilisation des écritures d'amortissement des subventions d'un montant de 3 000 €,
- L'augmentation du montant des travaux en régie de 14 555 €,
- Un ajustement des crédits d'investissement :
  - \* une augmentation des dépenses de l'opération n°127 « Autopartage » d'un montant de 900 € correspondant au bonus écologique d'un véhicule électrique,
  - \* une augmentation des recettes d'investissement du même montant correspondant au remboursement du bonus écologique par l'Etat.
- Ces inscriptions sont équilibrées par un virement de section à section.
- L'inscription d'un montant de 6 865.71 € afin de permettre un ajustement de la provision pour créances douteuses, équilibrée par une diminution des charges financières.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou sous-Préfecture  
le :

AR Prefecture

043-244301131-20231212-20231212\_D\_123-DE  
Reçu le 15/12/2023

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	14 555.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>	<b>0.00 €</b>	<b>14 555.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-6811 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-722 : Production immobilisée - Immobilisations corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	14 555.00 €
R-777 : Recettes et quote-part subv. invest. transférées au compte résultat	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 000.00 €
<b>TOTAL 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0.00 €</b>	<b>3 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>17 555.00 €</b>
D-68111 : Intérêts réglés à l'échéance	6 865.71 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 68 : Charges financières</b>	<b>6 865.71 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-6817 : Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0.00 €	6 865.71 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 68 : Dotations aux provisions et dépréciations</b>	<b>0.00 €</b>	<b>6 865.71 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 865.71 €</b>	<b>24 420.71 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>17 555.00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	14 555.00 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>14 555.00 €</b>
D-13018 : Autres subv. d'invest. rattachées aux actifs amortissables	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21318 : Constructions autres bâtiments publics	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2151 : Réseaux de voirie	0.00 €	7 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21738 : Autres constructions (mise à disposition)	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21841 : Matériel de bureau et mobilier sociaux	0.00 €	1 555.00 €	0.00 €	0.00 €
R-28158 : Amort. autres installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 000.00 €
<b>TOTAL 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0.00 €</b>	<b>17 555.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>3 000.00 €</b>
R-1314-127 : AUTOPARTAGE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	900.00 €
<b>TOTAL R 13 : Subventions d'investissement</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>900.00 €</b>
D-21828-127 : AUTOPARTAGE	0.00 €	900.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>0.00 €</b>	<b>900.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0.00 €</b>	<b>14 455.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>38 455.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>38 010.00 €</b>		<b>35 010.00 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la décision modificative n°2 du Budget Général.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

La Secrétaire de séance

Julie TARERLAT

Le Président

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20231212-20231212\_D\_123-DE  
Reçu le 15/12/2023